

qu'amendés, et l'Association des patrons exprimait à l'archevêque son contentement de ces nouvelles constitutions données à leurs ouvriers.

Et les trois associations ouvrières, dirigées chacune — au point de vue des principes sociaux et religieux — par un prêtre dévoué et éclairé que l'archevêque a délégué pour remplir l'office de chapelain, ont continué leur existence dans de meilleures conditions que jamais.

C'est ainsi que, après une année entière de dévouement et de paternelle bienveillance, l'archevêque de Québec, Mgr Bégin, avait trouvé le secret de rendre cordiales les relations du Capital et du Travail; avait écarté, du troupeau qui lui est confié, tous les périls de la discorde et des ruines matérielles qui en résultent; avait montré, au monde entier, quelles sont la valeur et l'efficacité des directions contenues dans l'admirable Encyclique de l'auguste Pontife Léon XIII *sur la condition des ouvriers*, et, au monde hérétique ou incrédule, combien la vraie Eglise de Jésus-Christ possède à un degré éminent le pouvoir de remédier très heureusement aux maux dont à notre époque souffre la société humaine.

Chronique générale

Le gouvernement canadien a émis de nouvelles formules de mandats-poste, d'aspect beaucoup plus soigné que les anciennes. Il est à regretter, par exemple, qu'on y ait commis, dans la traduction française, une faute contre la grammaire (cette espace). On la corrigera dans un tirage subséquent, espérons-le. Car il n'est déjà pas si gai d'expédier de l'argent; au moins qu'on nous épargne l'ennui d'envoyer par la poste des fautes de français.

La *Nouvelle-France* paraît avoir été bien goûtée à l'étranger. Par exemple, la *Northwest Review* du 29 mars la félicitait d'avoir vu venir à elle un collaborateur de la grande valeur du Dr Surbled, « renommé cérebrogiste et catholique à tous crins. » — Un autre de nos échanges, l'*Opinion publique*,